



## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

### Compte rendu conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille seize, le 3 novembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Ville de Bussy Saint-Georges s'est réuni en assemblée sous la présidence de Madame Chantal BRUNEL, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vingt-sept octobre deux mille seize, conformément à la procédure prévue par l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres composant le Conseil municipal : .....	21
Membres en exercice : .....	21
Membres présents : .....	20
Membre absent non représenté : .....	1

**Secrétaire de séance : Madame Nathalie LELLOUCHE**

#### ✚ **ETAIENT PRESENTS** :

Madame Chantal BRUNEL, Madame Isabelle PRIEUR, Madame Martine CANDAU-TILH, Madame Christine ARANDA, Madame Marie-José SIMON, Monsieur Jacques CANAL, Madame Khalida CHERIFI, Monsieur Eddi CARTONE, Madame Nathalie LELLOUCHE, Monsieur Jacques GENDROT, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Madame Véronique BAILLY, Madame Nabia PISI, Monsieur Gérard MENVIELLE, Madame Christen ASSIH, Madame Samira MOUAHID, Monsieur Eduardo RIHAN CYPEL, Madame Claire TRAVERS, Monsieur Pierre LAFAYE

- Arrivée de Monsieur Biangani BAROSE au point n° 11.

#### ✚ **ETAIT ABSENT** : Monsieur Jimmy VITALIS

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **1. Installation de deux nouveaux Conseillers municipaux.**

1A - Installation d'un nouveau Conseiller municipal.

Le Conseil municipal a installé Monsieur Jean-Pierre BATAILLE en qualité de Conseiller municipal.

1B - Installation d'une nouvelle Conseillère municipale.

Le Conseil municipal a installé Madame Véronique BAILLY en qualité de Conseillère municipale.

## **COMMANDE PUBLIQUE**

### **2. Renouvellement de la Commission d'appel d'offres.**

Une seule liste a été présentée.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

Sont élus :

Groupe « Ecrire un nouveau Bussy »	
<b>Titulaires :</b>	<b>Suppléants :</b>
Jacques CANAL	Nathalie LELLOUCHE
Jacques GENDROT	Isabelle PRIEUR
Martine CANDAU-TILH	Khalida CHERIFI
Christine ARANDA	Jean-Pierre BATAILLE
Groupe « Avenir de Bussy »	
<b>Titulaire :</b>	<b>Suppléant :</b>
Nabia PISI	Gérard MENVIELLE

### **3. Renouvellement de la Commission d'ouverture des plis des délégations de service public.**

Une seule liste a été présentée.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

Sont élus :

Groupe « Ecrire un nouveau Bussy »	
<b>Titulaires :</b>	<b>Suppléants :</b>
Jacques CANAL	Nathalie LELLOUCHE
Jacques GENDROT	Isabelle PRIEUR
Martine CANDAU-TILH	Khalida CHERIFI
Eddi CARTONE	Véronique BAILLY
Groupe « Avenir de Bussy »	
<b>Titulaire :</b>	<b>Suppléant :</b>
Gérard MENVIELLE	Nabia PISI

- 4. Marché de travaux de drainage sur le terrain en herbe du Gymnase Michel Jazy n° 2015/0026.**

**Protocole d'accord transactionnel avec Loiseleur.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

#### **FINANCES**

- 5. Décision modificative n° 2 - 2016 – Budget principal.**

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions et 2 non participation au vote.

- 6. Autorisation du Maire à engager, liquider, mandater les dépenses en investissement par anticipation au vote du Budget primitif 2017.**

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions et 2 non participation au vote.

- 7. Avance sur subvention Caisse des Ecoles avant le vote du Budget primitif 2017.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- 8. Avance sur subvention CCAS avant le vote du Budget primitif 2017.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- 9. Constatation d'extinction de créances suite à une décision de justice et admission en non-valeur.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

#### **AMENAGEMENT**

- 10. Rétrocession et classement dans le domaine public communal des parties communes de la Résidence « Le Charmensay ».**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

#### **RESSOURCES HUMAINES**

- 11. Création de postes suite à des avancements de grade.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- 12. Création d'un emploi de vacataire pour la mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).**

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 8 abstentions.

#### **AFFAIRES GENERALES**

- 13. Recensement partiel de la population 2017 – Recrutement et rémunération des agents recenseurs.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

#### **PETITE ENFANCE**

- 14. Règlement de fonctionnement des structures Petite Enfance – Adaptation à la mise en place du logiciel de pointage et ajustements suite aux demandes de la CAF.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

#### **JEUNESSE**

- 15. Règlement intérieur de l'Espace jeunes – Modifications suite à la mise en place du nouveau marché péri et extrascolaire.**

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 3 abstentions.

## SCOLAIRE

**16. Convention relative à la mise en place de « l'École change avec le numérique ».**  
Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

## TECHNIQUE

**17. Rapport annuel d'activité du SIETREM pour l'exercice 2015.**  
Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activité du SIETREM pour l'exercice 2015.

**18. Rapport d'activité 2015 du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).**  
Le Conseil municipal a pris acte du rapport d'activité 2015 du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).

**19. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'année 2015 du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Lagny-sur-Marne (SMAEP).**  
Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'année 2015 du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Lagny-sur-Marne (SMAEP).

## SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

**20. Subvention annuelle municipale pour l'association « Football club de Bussy Saint-Georges ».**  
Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 2 abstentions.

## DIVERS

**21. Avis du Conseil municipal sur la suppression du repos dans les établissements de commerce de détail certains dimanches en 2017.**  
Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le présent compte rendu est affiché le **10 NOV. 2016**

Le Maire,

Chantal BRUNEL

